

Un collectif d'agriculteur s'engage dans un projet pluriannel de modification ou de consolidation de leurs pratiques agroécologiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Les GIEE en détail, c'est quoi?

Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent une reconnaissance officielle par l'État de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Ils constituent l'un des outils structurants du projet agroécologique pour la France.

Qu'est ce que l'agro-écologie ?

Les systèmes agro-écologiques privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et biodiversité, la photosynthèse et l'air, en maintenant leur quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatiques

Un GIEE..

La création du collectif doit venir des agriculteurs euxmêmes en associant plusieurs exploitations sur un territoire cohérent, favorisant les synergies.

Les actions prévues répondent aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux du territoire où sont situées les exploitations concernées. Les actions du projet doivent relever de l'agro-écologie.

À ce titre, l'évolution des systèmes de production envisagée doit contribuer à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles en diminuant par exemple le coût des intrants et de l'énergie, grâce à la reconstitution du potentiel naturel de production des exploitations qui repose sur la biodiversité et les régulations biologiques.

Le volet social est un point important du projet avec comme objectif d'améliorer les conditions de travail des membres du groupement et de leurs salariés, de favoriser l'emploi ou de lutter contre l'isolement rural.

Afin de favoriser le développement de ces dynamiques collectives et permettre d'engager le plus grand nombre d'agriculteurs dans cette transition, les résultats des GIEE sont partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les plus...

La qualité de GIEE permet une reconnaissance officielle par l'État de l'engagement des agriculteurs dans la modification de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale.

Les actions prévues dans un projet reconnu dans le cadre d'un GIEE bénéficient de majoration dans l'attribution des aides ou d'une attribution préférentielle des aides. L'adhésion au GIEE vous apporte des points aux projets agricoles professionnels.

L'action collective est également facilitée dans le cadre d'un GIEE en sollicitant l'entraide pour les actions menées dans le cadre d'un projet reconnu.



Le GIEE Paill'Ô Bois

La force du collectif au service de la transition agro-écologique

C'est un collectif d'agriculteurs de 20 exploitations Nivernaises adhérentes à la CUMA Terr'Eau et ils sont les précurseurs d'une nouvelle pratique de paillage animal!



En s'unissant, ils mutualisent leurs pratiques, leurs savoirs et fédèrent une force technico-économique, environnementale et sociale sur le territoire.

Sa création..

Lauréate de l'appel à projets de Mobilisation collective pour l'agro-écologie en 2013, la CUMA Terr'Eau a décidé de poursuivre sa dynamique collective avec l'achat d'un broyeur à bois.

C'est en 2011, pour pallier au manque de paille et à la volatilité des prix certains éleveurs ont broyé du bois de leurs exploitations pour l'utiliser comme litière. C'est ainsi que cette alternative a vu le jour sur le territoire nivernais.

Diminuer la dépendance en pailles des exploitations agricoles en valorisant leurs linéaires bocagers.

L'intérêt de ce projet est de replacer la haie comme élément technico-économique, environnemental et social dans l'exploitation.

Ce projet vise à renforcer économique performance du augmentant groupe en son autonomie et sa rentabilité grâce à une diminution de la dépendance à la paille extérieure aux exploitations, en donnant une valeur économique aux travaux d'entretien de la haie et développant de nouveaux en utilisant débouchés. En une ressource d'énergie renouvelable cette alternative permet de diminuer la consommation d'énergie fossile. De plus, les haies sont des corridors de biodiversité pour les essences arbustives mais aussi pour les espèces animales puisqu'elles peuvent servir d'habitats.

D'un autre point de vue, la dimension sociale également sollicitée. La levée d'une contrainte culturelle changements de aux pratiques d'entretien et de gestion du bocage permet d'augmentant l'intérêt pour ce travail, de trouver des solutions d'organisation collective technique et (abattage mécanisé) et de renforcer l'emploi en CUMA.

Le groupe souhaite modifier les pratiques d'entretien de la haie en utilisant du matériel adapté et ainsi, permettre aux exploitants d'accéder à des moyens mécaniques les incitant à laisser pousser les haies. La communication et la vente de plaquettes de bois auprès des collectivités rurales sont également deux actions menées par le collectif.

La production de plaquettes nécessite d'avoirs quelques connaissances techniques . Je vous invite à consulter le Guide technique: Gestion et Valorisation durable de la haie

La réalisation

Munie d'un broyeur à bois la CUMA Terr'Eau est à votre service pour déchiqueter votre bois. Une fois l'adhésion faite auprès de la CUMA Terr'Eau,, contactez-les au 03 86 93 40 25 ou bourgogne.58@cuma.fr, une date de déchiquetage vous sera transmise.

La modification des attentes de la société en matière d'agriculture et d'alimentation, les évolutions permanentes des marchés et les relations entre agriculture et environnement nécessitent le développement d'une agriculture performante sur les plans économique, environnementael et social. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation promeut une transition agroécologique des modes de production en s'appuyant de manière privilégiée sur les démarches collectives. les Groupements d'Intérêt Economique et environnemental(GIEE) constituent un des outils structurant pour porter des projets collectifs dont l'objectif sera d'atteindre ses performances.

GIEE Paill'Ô Bois Porté par la Cuma Terr'Eau

25 BOULEVARD LEON BLUM 58000 NEVERS

Tel: 06 08 81 82 85 Mail: cuma.terreau58@gmail.com

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CUMA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (ANTENNE NIÈVRE)



avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural »





